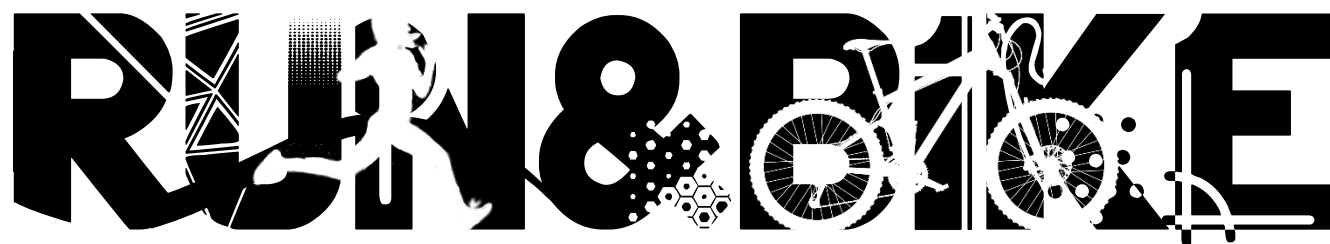


Vittel



Samedi 04 juin 2022 — Promenade Pierre Vernier

1. LICENCES / CERTIFICATS MEDICAUX :

NON LICENCIES ou LICENCIES LOISIR FFTRI	LICENCIES FFTRI
<p>Fournir un certificat médical de non-contre-indication de la « pratique en compétition du vélo et de la course à pied » datant de moins d'un an à la date de la course.</p> <p>Remplir le Pass Compétition en ligne au moment de l'inscription sur inlive.nc.</p>	<p>Fournir un numéro de licence FFTRI en cours de validité.</p>
<p>Si vous êtes licencié dans une autre Fédération (FFA, FFC ...), vous devez remplir les modalités indiquées ci-dessus, concernant les non licenciés.</p>	
<p>Chaque coureur s'engage à fournir des informations, ainsi que des documents conformes ! L'équipe ne sera pas autorisée à prendre le départ si une de ces conditions n'est pas respectée.</p>	

2. PRESENTATION :

LE **VITTEL** RUN&BIKE est une course organisée par le Club SPORTEAM (Triathlon – Trails) qui se déroule par équipe de deux avec un seul vélo (l'un court pendant que l'autre pédale). C'est une course où les équipiers restent groupés, le vélo servant de témoin pour un passage de la main à la main. Chaque équipe est libre de définir la durée de chacun des relais.

3. LES PARCOURS :

	MINI RACE Difficulté ★ ☆ ☆ ☆ ☆			MAXI RACE Difficulté ★ ★ ☆ ☆ ☆			
Catégories	A partir de 12ans ...			A partir de 20ans ...			
Equipes	2 Jeunes	1 Jeune – 1 Adulte	2 Adultes	Femmes	Mixtes	Hommes	VAE
Distances	5km			12km			
Classement	Scratch Jeunes		Scratch Adultes	Scratch (Ttes catégories confondues)			
Parcours	Aller-Retour COTE BLANCHE - N'GEA			Aller-Retour COTE BLANCHE – STE MARIE			
Ravitaillement	Rond-Point de N'Géa			Baie de Ste Marie			

Le DEPART

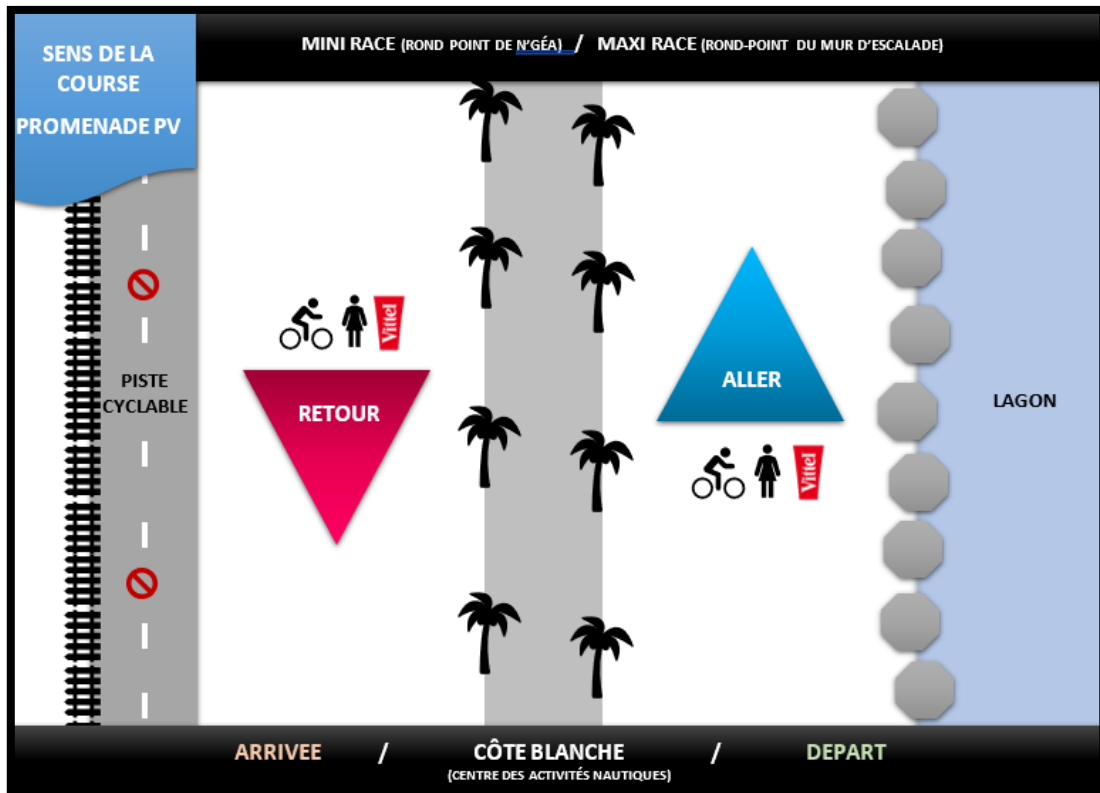
En partant du CAN à la Côte Blanche, sans votre vélo, effectuer en binôme une boucle en course à pied, en direction du sommet de la Côte Blanche, avant de revenir récupérer le vélo sur la Promenade.

La MINI RACE

UN aller/retour jusqu'au rond-point de N'GEA.

La MAXI RACE

DEUX aller/retour jusqu'à la baie de SAINTE-MARIE.



4. PROGRAMME

- **8 : 00** Emargement et vérification du matériel

	DEPARTS	PARCOURS	CATEGORIES
DEPART AVEC HANDICAP DE TEMPS	➤ 9h00'00	➤ Maxi – 12km	➤ Femmes (adultes)
	➤ 9h04'00	➤ Maxi – 12km	➤ Mixtes (adultes)
	➤ 9h07'00	➤ Maxi – 12km	➤ Hommes (adultes)
	➤ 9h08'00	➤ Maxi – 12km	➤ Adultes en vélo électrique (Au choix - HH / FF / MIXTE)
	➤ 9h25	➤ Mini – 5km	➤ Jeunes (12 à 19ans)
	➤ 9h30	➤ Mini – 5km	➤ Adultes (20ans et plus)

- **11 : 00** Remise des prix

5. RECOMPENSES

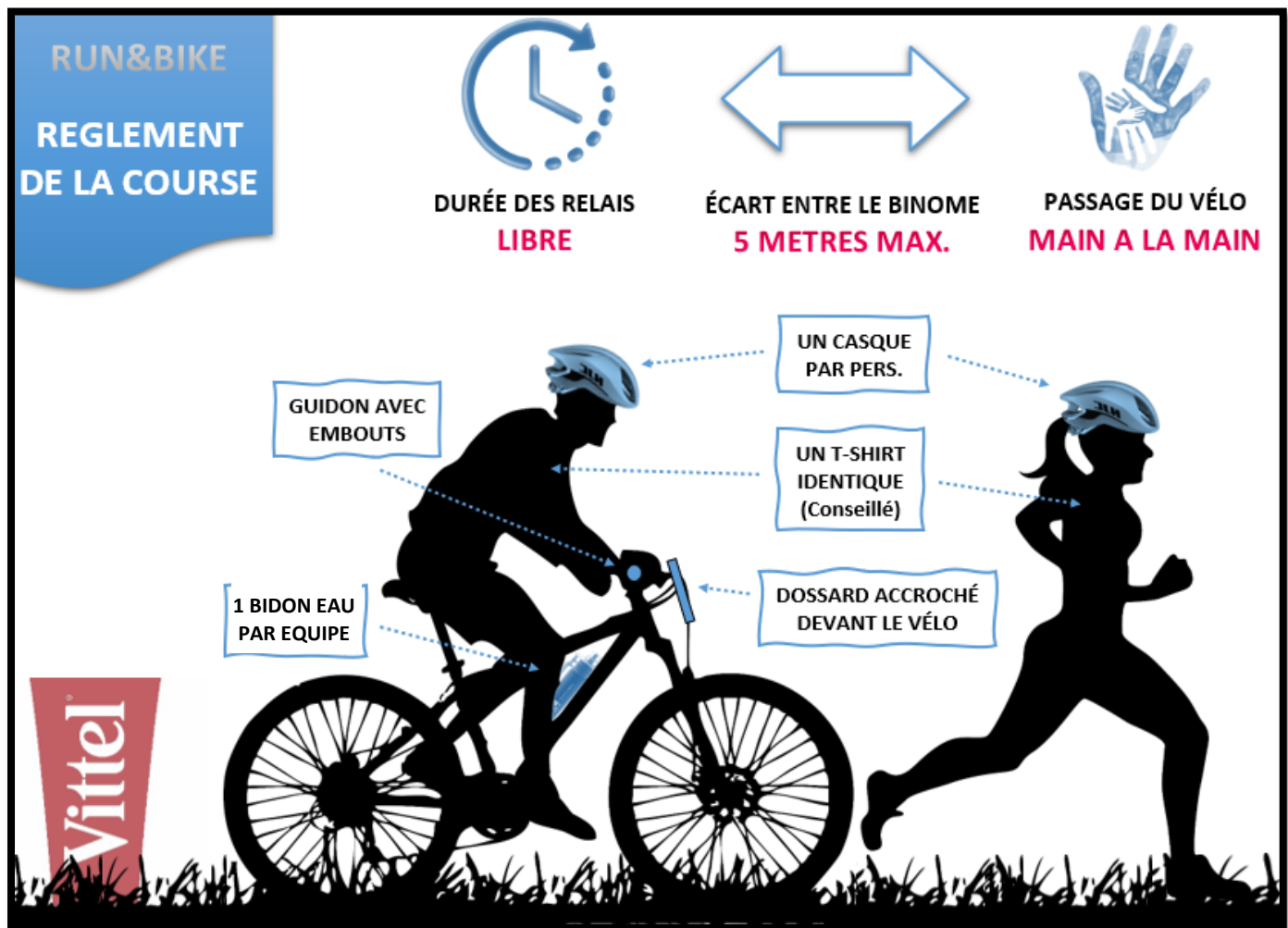
RECOMPENSES		
Jeunes – Mini Parcours	Adultes - Mini Parcours	Adultes - Maxi Parcours

C H A L L E N G E M A X I R A C E



6. LES REGLES :

OBLIGATIONS	DISQUALIFICATIONS
<ul style="list-style-type: none">• T-shirt de même couleur (conseillé).• Casque à coque rigide attaché /personne.• 5 mètres maximum entre les 2 coéquipiers.• Contact avec le vélo lors de la transition.• 1 Bidon d'eau/équipe. au départ de la course.• Franchir ensemble la ligne d'arrivée. • Respecter le Code de la Route.• Respecter le balisage qui sera mis en place. • Avoir un vélo en bon état + des bouchons aux extrémités du guidon.	<ul style="list-style-type: none">• Casque non attaché sur la tête.• Plus de 5 mètres d'écart entre les 2 coureurs.• Non contact avec le vélo lors de la transition.• Départ sans eau. • Non-respect du balisage.• Non-respect du code de la route.• Non-respect de l'environnement. • Recevoir de l'aide extérieur.• Monter à deux simultanément sur le vélo.



7. RESPONSABILITES :

- Les organisateurs ne seront pas responsables de tout accident survenu en dehors des limites fixées par le balisage.
- Le directeur de course peut prendre toutes mesures afin d'assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Les concurrents acceptent de se soumettre aux décisions des commissaires de course, celles-ci sont sans appel.
- Responsabilité civile : Le Club SPORTEAM est couvert par une police d'assurance Responsabilité Civile de la FFTRI.
- Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé, matériel et équipement. De même en ce qui concerne la perte ou le vol de matériel.
- En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quel que motif que ce soit.
- L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.
- La réglementation générale, est celle de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

8. INSCRIPTIONS & TARIFS :

	MINI Parcours	MAXI Parcours
• Tarifs	1 500 frs/équipe	3 000 frs/équipe
• Inscriptions	www.inlive.nc	
• Date limite des inscriptions	Jeudi 02 juin à minuit	
• Retrait des dossards	Terre de Running	
Aucun remboursement ne sera effectué aux équipes absentes.		



terre de running

9. DROIT A L'IMAGE :

- Chaque coureur (ou représentant du coureur lorsque celui-ci est mineur) autorise l'organisation à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre des documents promotionnels et publicitaires nécessaires pour les années suivantes.

10. ACCES :

- Départ et arrivée : Au niveau du Centre des Activités Nautiques à la Côte Blanche.
- Locomotion : **Venez si possible, directement en RUN&BIKE ou privilégiez le COVOITURAGE !**

11. CONTACT :

MAIL	INSTAGRAM	FACEBOOK
sporteam.nc@hotmail.com	 SPORTEAM NC	 SPORTEAM - Triathlon / Trail / SwimRun